



## Guide paru en 2005



16, rue des Orteaux, à l'angle de l'impasse des Orteaux, 20°, par Didier Mauffras, 1985 : un trait d'humour urbain, l'angle traité comme une faille.



106, rue du Château-des-Rentiers, à l'angle de la rue de Domrémy, 13°, par Architecture Studio, pour la RIVP, 1987 : l'immeuble traité comme un sémaphore, pour orienter le citadin.

Cet angle arrondi, qui offre des vues rayonnantes, est parfois occupé par le salon et traité en bow-window: "Au motif d'angle accusant sur plan ovale les grands salons à trois fenêtres à chaque étage, l'architecte a réservé presque tous les profits qu'il devait savoir tirer des élasticité réglementaires en matière de saillie sur la voie publique, le vrai, l'utile et l'agréable bow-window, c'est-à-dire l'avant-corps à vue rayonnante", observe un contemporain à propos de l'immeuble bâti par G. Delattre, 50, avenue de Saxe en 1905.

Dans l'architecture contemporaine, marquée par la lecture de l'ouvrage de Kevin Lynch sur l'image de la ville<sup>1</sup>, certains traitent les immeubles d'angle comme des signaux forts, capables d'orienter, tandis que

d'autres, séduits par l'Institut du Monde arabe dessiné par Architecture-Studio et Jean Nouvel en 1981, reprennent sa formule de "l'angle fendu" pour de simples immeubles.

♦ **VOIR AUSSI** 2, rue d'Écosse, à l'angle de la rue de Lanneau, 5°, 1766 : pan coupé plat • 1, rue Royer-Collard, à l'angle de la rue Saint-Jacques, 5°, vers 1750 : pan coupé arrondi • 69, rue d'Hauteville, à l'angle de la rue des Messageries, 10° : pan coupé concave.

1. Kevin Lynch, *L'image de la cité*, Dunod, 1998 (1<sup>re</sup> éd. amér., 1958).

18, rue Mathis, 19°.



129, rue Chevaleret, 13°, par Henri Ciriani, 1991 • 16, rue Saubnier, 9°, par Jacques Lucan, 2000 • 8-14, rue Gasnier-Guy, 20°, par Janine Galiano, Philippe Simon, Xavier Ténot, 2000 • Angle des rues Liebnitz et Jean-Dollfus, 18°, par Bruno Fortier et David Elalouf, 2001.

### Modernisme tardif et luxe bourgeois

58, avenue de Saxe, 15°, par Didier Mauffras et Hervé Delatouche pour La Mondiale, 1982.



44, rue de Ménilmontant, 20°.

deux balcons jaune vif, et d'une paroi incurvée en pavé de verre. Si le retour à la rue conduit certains architectes à se fondre dans le tissu ancien, d'autres y développent des variations, plus ou moins réussies, dans la continuité du modernisme rationaliste (44, rue de Ménilmontant, 20°, par Henri Gaudin pour l'OCIL, 1986 ; 18, rue Mathis, 19°, par Jean-Pierre Buffi, 1982).

♦ **VOIR AUSSI** 108, avenue Philippe-Auguste, 11°, par Gilles Bouchez, 1984 • 64, quai de la Loire, 19°, par Édith Girard, 1985 • 127-

Dans la ligne de l'architecture internationale des années 1920, la façade, recouverte de grands carreaux de céramique blanche, est composée comme un tableau abstrait aux proportions parfaites (un sur deux) : sur un rez-de-chaussée tout simple, calé sur la maison voisine, juxtaposant les entrées du hall et du parking, deux grandes baies carrées (regroupant en fait les jours de deux étages), deux fenêtres en bande et une troisième grande baie carrée centrée en défoncé – citation presque directe de

la maison Tzara (15, avenue Junot, 18°, 1926) – affichent l'élégance discrète d'un luxe moderniste. À comparer avec l'immeuble de l'avenue de La Bourdonnais (voir 190).

♦ **VOIR AUSSI** 37, rue de Tanger, 19°, par Christine et Dominique Carri, 1994 : rigueur géométrique de la grille constructive, humour du voile de béton du couronnement, pavés de verre à la Pierre Chareau • 4, rue Trolley-de-Prévaux, 13°, par Pierre-Louis Faloci, 1998 • 54, rue du Moulin-Vert, 14°, par Platane Berès, 1999.



58, avenue de Saxe, 15°.